

FINANCES : BUDGET CINEMA : DECISION MODIFICATIVE N° 1 - EXERCICE 2016

Par la présente délibération, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les inscriptions ou les modifications de crédits proposées en décision modificative, s'élevant à -10 132 € en investissement et 10 000 € en fonctionnement.

INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chapitre 16 **-13 432**

16871 - Etat et établissements nationaux :-13 432
En l'absence de consignes précises de la part du CNC sur le remboursement de l'avance octroyée pour le financement de la numérisation des salles, il avait été prévu la somme de 75 000 au BP 2016. Les informations parvenues en début d'année ont permis de déterminer l'échéance de cette année. Elle est de 61 568.

Chapitre 21 **3 300**

2135 - Installation générales, agencements et aménagement des constructions :3 300
En début d'été, il a été nécessaire de remplacer la climatisation du bureau et de la pièce attenante accueillant le serveur des projecteurs numériques. Déjà ancienne, la climatisation n'a pu être réparée.

INVESTISSEMENT - RECETTES

Chapitre 16 **-10 132**

1641 - Emprunts en euros :-10 132
Il ne sera pas nécessaire de mobiliser autant d'emprunt que prévu au BP. Une plus grande part de l'autofinancement ayant pu être consacrée aux équipements après la diminution du remboursement de l'avance au CNC.

FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Chapitre 011 **10 000**

6068 - Autres matières et fournitures :1 600
Il s'agit notamment de renouveler le stock de billets d'entrées.

6135 - Locations mobilières.....8 400
Le coût de location des films étant proportionnel au nombre d'entrées payantes il est nécessaire de prévoir une dépense plus importante que celle prévue au BP en raison de l'augmentation attendue du nombre d'entrées.

FONCTIONNEMENT – RECETTES

Chapitre 70 **10 000**

7062 - Redevances et droits des services à caractère culturel :10 000
En fin d'été, la fréquentation du cinéma était en hausse d'environ 10 %. L'inscription de crédits supplémentaires se fait sur une base prudente et principalement pour permettre de faire face à une augmentation de la location des films si cette avance se maintenait jusqu'à la fin de l'année.

FINANCES : BUDGET CAMPING : DECISION MODIFICATIVE N° 1 - EXERCICE 2016

Par la présente délibération, il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les inscriptions ou les modifications de crédits proposées en décision modificative, s'élevant à -5 400,00 € en investissement et à +11 975,00 € en fonctionnement.

INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chapitre 21 -17 375

2121 - Aménagement des terrains :-21 875

Paiement au budget principal de la main d'œuvre des équipes du CTM qui sont intervenues sur l'installation de l'aire de jeux (5 000 €). Les crédits de ce compte sont diminués parallèlement de 26 875 € prévus initialement pour la rénovation du réseau d'eau potable.

2188 – Autres immobilisations corporelles :4 500

Chapitre 040 11 975

13912 - Reprise sur subventions régionales :2 760

13913 - Reprise sur subventions départementales :5 215

Il s'agit de régularisations dans les amortissements de subventions qui avait été omis lors de leur versement en 2003 ainsi que des amortissement complémentaires pour des subventions reçues alors que l'amortissement des équipements financés avait déjà débuté.

2135 - Installation générales, agencements et aménagement des constructions :4 000

Ces crédits constatent les travaux en régie effectués par les agents du camping qui ont procédé à l'installation, sur tous les chalets, d'antennes télé

INVESTISSEMENT - RECETTES

Chapitre 13 -5 400

1313 - : Subventions départementales.....-5 400

Une subvention avait été attribuée par le département du Puy de Dôme pour permettre au camping d'accéder au label « Tourisme et Handicap ».

L'audit réalisé en début d'année montre que malgré l'attention portée aux aménagements réalisés ces dernières années, le camping reste assez loin des exigences de ce label.

Il faut donc renoncer à l'obtenir et en conséquence annuler les crédits qui auraient pu être obtenus.

FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Chapitre 011 11 975

605 - Achats de matériel, d'équipements et de travaux :2 000

Achat des antennes télé pour les chalets installée en régie

6061 - Fournitures non stockables :7 975

Il est nécessaire d'ajouter des crédits à ce compte, notamment pour faire face à des facture d'eau élevées en raison de fuites.

6281 - Concours divers :1 500

Adhésion au label Camping Qualité dont le mode de calcul est devenu proportionnel au nombre d'emplacements

6257 - Réceptions :500
Dans ce compte, sont enregistrés les crédits nécessaires aux animations de la saison estivale.

FONCTIONNEMENT – RECETTES

Chapitre 042 **11 975**

722 - Immobilisations corporelles.....4 000
Installation, en régie, des antennes télé sur les chalets.

777 – Quote-part de subventions.....7 975
Régularisation des amortissement de subvention d'investissement